

On aurait ainsi défendu le territoire américain. Mais on les place à 400 milles plus au nord encore, spécialement pour éviter que les États-Unis reçoivent les premières bombes nucléaires ennemies, et les faire envoyer sur la tête des Canadiens.

Monsieur l'Orateur, on avait raison de demander au ministre de la Défense nationale si, dans des conditions comme celles-là, les femmes et les foyers des citoyens canadiens ne sont pas aussi importants que les femmes et les foyers des citoyens américains?

Et à ce moment-là, le ministre de la Défense nationale a bondi, je dirais presque en comédien, pour parler des responsabilités que le gouvernement actuel avait à prendre. Eh bien, les responsabilités que le gouvernement devait assumer, c'était à l'égard des citoyens canadiens et non de ceux des autres pays. Sa première responsabilité était envers les Canadiens et leurs familles.

A mon sens, la première responsabilité du gouvernement actuel, c'était de travailler, d'abord et avant tout, à orienter le pays dans une politique de désarmement mondial, encourager tous les pays à poursuivre une politique de désarmement nucléaire, car nous savons fort bien qu'une guerre nucléaire, aujourd'hui, est impensable, et entraînerait la destruction du monde entier.

En refusant d'accepter des armes nucléaires, le Canada aurait pu continuer à jouer ce rôle-là, mais en devenant membre du club des armes nucléaires, notre pays peut difficilement jouer le rôle de médiateur ou favoriser le désarmement nucléaire.

Monsieur l'Orateur, lorsque je suis allé aux Nations Unies, le 15 septembre dernier, le gouvernement actuel venait précisément d'annoncer qu'il acceptait d'entreposer des armes nucléaires sur le territoire canadien. Et ce, quelques jours à peine après qu'une centaine de pays du monde eurent signé l'accord de Moscou, interdisant les essais nucléaires de par le monde.

Au fait, alors qu'on vivait dans une période de détente, que les pays s'acheminaient vers un désarmement nucléaire, qu'on avait convenu de ne plus tenter d'essais nucléaires, le Canada était le seul pays au monde qui acceptait d'entreposer des armes nucléaires. Du reste, depuis ce temps-là, aucun autre pays n'en a entreposé.

Et pourtant, souvenez-vous de la bataille qu'on a eue l'an dernier, à peu près vers la même date, alors que les États-Unis se sont opposés à l'entreposage d'armes nucléaires à Cuba, parce que ce pays était voisin des États-Unis. Eh bien, le Canada aussi est voisin de la Russie. S'il fallait que le fait d'entreposer des armes nucléaires déclenche une guerre nucléaire comme cela a failli être le cas l'an dernier!

[M. Grégoire.]

Monsieur l'Orateur, c'est pour ces raisons que nous nous opposons à l'entreposage d'armes nucléaires dans la province de Québec. De plus, nous ne croyons pas que le rôle du Canada est un rôle nucléaire; nous croyons plutôt que le rôle du Canada en est un d'aide à la paix et au désarmement à travers le monde; parce que nous croyons qu'une guerre nucléaire est impensable, et que nous devons éviter le plus possible la possession d'armes nucléaires dans notre pays, seulement afin d'éviter le marasme au cas où plusieurs pays l'auraient.

Pour ces raisons, nous nous opposons à l'entreposage d'armes nucléaires sur le territoire de l'État du Québec.

Monsieur l'Orateur, bon nombre d'autorités municipales et de multiples clubs sociaux et sociétés nationales se sont opposés à l'acquisition d'armes nucléaires par le Canada, ou du moins par la province de Québec. Je voudrais porter à l'attention du ministre de la Défense nationale des résolutions de conseils municipaux et de sociétés nationales à cet effet.

J'en ai une ici, en date du 8 juillet, provenant de la ville de Port-Alfred, dans le comté de Chicoutimi, laquelle est signée par le maire J. E. A. Beaulieu, et le greffier, Willie Tremblay, et dont la partie pertinente se lit comme il suit:

Que la ville de Port-Alfred proteste auprès du ministre de la Défense nationale contre la décision de placer des ogives nucléaires à la base du CARC de Bagotville et prie le gouvernement de reconsidérer cette décision en refusant d'accepter toute forme d'armes nucléaires au pays. Et s'il est prouvé que le pays en a besoin, que le gouvernement voit à les entreposer dans un endroit où, en cas d'accident, il n'y aurait aucun danger pour nos populations.

Que la Ville de Port-Alfred demande à toutes les villes de la région, de Dolbeau à la Baie des Ha! Ha! de l'appuyer dans sa requête auprès du gouvernement.

Cette ville, monsieur l'Orateur, est située à trois milles de la base militaire de Bagotville, où il y a des escadrilles, et où des armes nucléaires sont entreposées.

Outre la ville de Port-Alfred, j'en ai une autre provenant de la cité d'Alma, dans le comté de Lac-Saint-Jean, signée par le maire, M. J. L. Desmeules, et par l'assistant-greffier, M. Paul Tremblay, laquelle se lit ainsi:

Sur proposition de l'échevin D^r Raymond Grenon, secondé par l'échevin Maurice Fortin, il est unanimement résolu d'appuyer la résolution adoptée par la ville de Port-Alfred, dans laquelle elle s'oppose au projet du gouvernement fédéral d'entreposer des ogives nucléaires à la station du CARC de Bagotville.

Une voix: Tous de bons libéraux.

M. Grégoire: Ce sont des protestations officielles provenant de corps publics des comtés de Lac-Saint-Jean et de Chicoutimi, deux des principales villes de ces régions.